



La Vélosud de Urt à Salies de Béarn

📍 URT

VELO



www.tourisme64.com

La journée débute en musardant sur les rives de l'Adour et au milieu de ces polders aquitains que sont les barthes, propices à l'observation des oiseaux. A partir de Guiche, un affluent du fleuve, la Bidouze, se propose comme guide dans cette traversée du piémont pyrénéen. Les ports de Guiche, Bidache ou Came y gardent la mémoire du commerce fluvial d'antan, tandis que les bucoliques chemins de halage dessinent leurs courbes en symbiose avec les méandres de la Bidouze. Presque à mi-parcours, une halte patrimoniale pourra être envisagée à Bidache, puis l'itinérance reprendra sur les hauteurs de Came, direction le Béarn. Châteaux et tour de guet saluent l'entrée sur le territoire de Gaston Fébus et une providentielle voie verte permettra d'enjamber la vallée du gave d'Oloron, gagnant aisément la station thermale de Salies-de-Béarn, la cité du Sel et ses pépites architecturales.



📍 Départ : URT
Arrivée : SALIES DE BÉARN

📏 Distance :
48 km

🏔️ Dénivelé :
150 m

🕒 Durée :
5

☎️ Appel
d'urgence : 112

⚠️ Les montagnes basques et béarnaises sont des espaces pastoraux. Evitez de partir avec votre chien.
Dans tous les cas, tenez-le en laisse. Merci !

★ À ne pas manquer

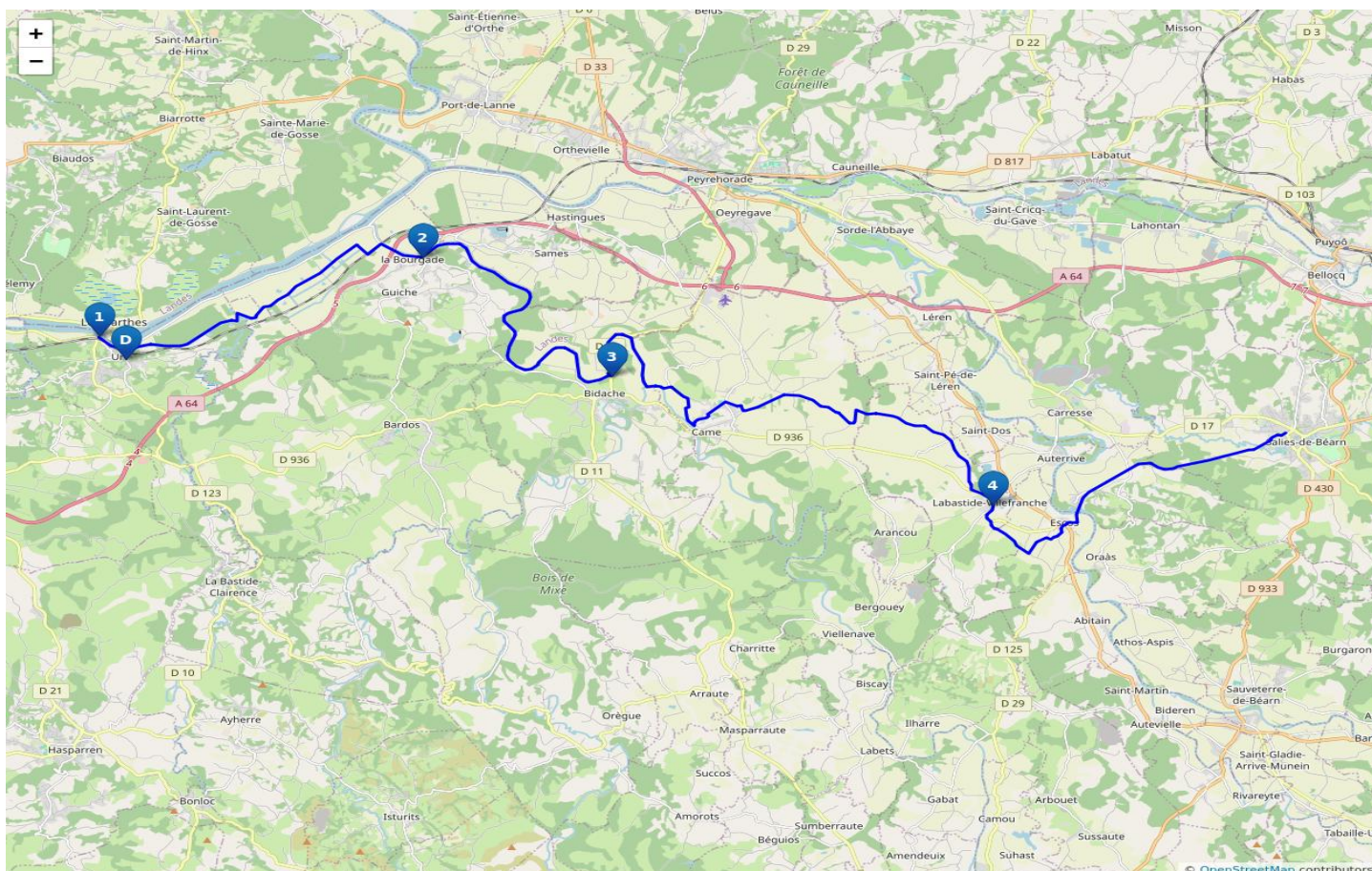
• **Les barthes de Vic de Sus.** Entre un et deux petits mètres d'altitude, coincées entre fleuve Adour et collines basques, les barthes de Vic de Sus s'étirent sur quatre kilomètres à l'approche de Guiche. Zones humides, canaux de drainage, petits bassins de remontée de nappe phréatique, le site demeure

un biotope privilégié pour de nombreux oiseaux d'eau (hérons, aigrettes, limicoles), rapaces et cigognes, qu'il sera aisé d'observer lors de votre passage discret à vélo.

- **Le port de Guiche.** Le port de Guiche, comme le port de Bidache à découvrir plus tard, sont de formidables témoins du commerce fluvial d'antan, époque où les rivières et fleuves côtiers étaient les meilleures voies de communication pour assurer le transport des marchandises. Leurs cales dallées furent dotées de gradins pour permettre le chargement et déchargement des bateaux quel que soit le niveau d'eau de la Bidouze, affluent de l'Adour soumis aux marées.

- **Le château de Gramont (Bidache).** Sans que l'on sache précisément dater les origines du château de Bidache, il est prouvé que la forteresse existait déjà au XI^e siècle, et qu'elle appartient à la famille Gramont depuis le XIV^e siècle. Le donjon circulaire est le témoin de l'époque médiévale, alors que le reste des édifices date d'une restauration des XVI^e et XVII^e siècles après avoir été incendié par l'armée de Charles Quint en 1523. Le château reçoit la visite de Catherine de Médicis ou du cardinal Mazarin, puis il subit une nouvelle destruction après la Révolution. Une nouvelle campagne de restauration est actuellement envisagée.

- **Labastide - Villefranche.** Ce village de 350 âmes est le descendant d'une bastide fondée en 1292 en lisière de la ligne de défense de la Gascogne sous domination anglaise. La tour médiévale de Gaston Fébus, à deux pas de la mairie, est l'unique témoin des fortifications de cette époque médiévale. Les autres atouts patrimoniaux de la commune sont les vestiges de la chapelle d'Ordios, qui accueillit dès 1150 les pèlerins en marche vers Saint-Jacques-de-Compostelle, ou encore l'imposant château Bijou (XVIII^e siècle, remanié au XX^e).



Étapes

1. **De Urt au port de Guiche.** Du port d'Urt, débiter l'étape en roulant en direction du pont Eiffel, sur le chemin de halage goudronné en bord d'Adour. Passer sous ce pont routier et, au bout de 400 m, emprunter à gauche un pont sur l'Aran pour

rouler désormais prudemment en bordure de la D 261, toujours sur la rive basque de l'Adour, durant 3,8 km. Après le groupe de maisons de Maribère (4,25 km), quitter l'Adour et la D 261 pour bifurquer à droite sur une voie goudronnée secondaire dite chemin du pont de l'Aran (panneau). Garder cette route entre les champs (mât à cigognes) jusqu'à longer les digues de la rivière Aran. Juste après un petit pont sur un canal (5,45 km) dans une courbe à droite (station de pompage), tourner à gauche sur un bon chemin empierré pour entreprendre la traversée complète des barthes de Vic de Sus. Après un petit bassin, le chemin devient momentanément herbeux et chaotique, puis retrouve une meilleure cyclabilité le long d'un canal (6,7 km) : rouler toujours tout droit sur ce chemin linéaire, en ignorant le croisement de chemins et d'une route (7,8 km). Au bout (9 km), la piste vire à l'équerre à droite et passe sous un pont ferroviaire 400 m plus loin. Aussitôt après ce petit pont du Barat, tourner à gauche sur un chemin empierré en contrebas de la voie. Intersection en T avec la D 653 (9,9 km) : longer la route vers la droite en bordure de la Bidouze, affluent de l'Adour, en passant bientôt sous un pont autoroutier. Entrer ainsi dans Guiche en restant sur la route au pied de la colline, jusqu'au port de Guiche.

2. De Guiche à Bidache. Au port de Guiche (11 km), près du canon et de la cale dallée à gradins, suivre la petite voie de la cale d'Harriet. Traverser immédiatement une route et continuer tout droit sur le bon chemin de halage en bordure de la Bidouze ; il vous guidera jusqu'à Bidache. Au quartier Cassous de Bas (15,5 km – table de pique-nique), 50 m après un panneau thématique sur les carrières des Arroques, veiller à bien laisser une portion goudronnée pour prendre à gauche la continuité du chemin de halage, toujours au plus près de la rivière. Le chemin, roulant et horizontal, reste fidèle aux méandres de la Bidouze jusqu'à rejoindre le port de Bidache (20,1 km) : continuer tout droit au niveau de la cale, sur une voie goudronnée sous les pins. Intersection en T avec la D 10, au pied des ruines du château de Bidache (20,7 km) : suite de l'itinéraire en passant sur le pont à gauche, accès au village de Bidache à droite (500 m hors itinéraire, tous commerces et visite du château).

3. De Bidache à Labastide - Villefranche. Emprunter à gauche le pont routier sur la Bidouze (20,85 km) pour changer de rive. Dès la sortie du pont, tourner à droite pour trouver un nouveau chemin de halage (barrière en bois) au pied d'une maison blanche (n°4777). Il s'agit d'un chemin herbeux sur digue, qui file entre la D 19 et la Bidouze. Après une seconde barrière (22,4 km), le chemin est désormais empierré, gardant la compagnie exclusive de la rivière. Le goudron prend le relais en bordure de champs et vous guide vers une intersection (24,6 km) : ignorer en face un pont en bois et quitter (momentanément) la Bidouze pour rester sur la petite route à gauche. 200 m plus loin, suivre une nouvelle route vers la droite. Elle rejoint les belles bâtisses et le lavoir du port de Came (26,1 km), pour un dernier coup d'œil sur la Bidouze. Continuer sur la route qui monte tout droit, en direction de Came. 200 m après, à l'intersection, poursuivre l'ascension (assez rude) par la route à gauche, au milieu des maisons. Laisser ensuite toutes les rues à gauche pour monter toujours tout droit sur 1 km. Au sommet de la côte (complexe sportif), au carrefour en T de la boulangerie (27,45 km), emprunter la route à droite sur 550 m, puis tourner complètement à gauche à la première intersection sur une voie goudronnée secondaire. Elle descend rapidement vers un fond de vallée (28,4 km), où l'on choisit la voie de droite à l'intersection en Y. Au bout du goudron (propriété à droite), continuer tout droit sur le chemin empierré parmi les champs (presque horizontal). En débouchant sur une route notée « inondable » (29,85 km), la suivre à droite sur 400 m, le temps de passer le pont de Couhet, puis virer à gauche au pied de la côte sur un nouveau chemin empierré (ligne moyenne tension). Il sillonne entre les champs et se rapproche d'un ruisseau et d'une intersection en T : continuer à droite. A la prochaine intersection en Y (31,7 km – bosquet de chênes au centre), laisser à droite le goudron pour aller à gauche sur le chemin sous la chênaie. Prendre encore à gauche 100 m après. En pleine ligne droite, à la nouvelle bifurcation (32,2 km), veiller à bien tourner à droite entre deux bosquets sur un chemin qui traverse vite un ruisseau à gué et sera relayé par le goudron près d'un hangar. Parvenir ainsi au quartier d'Ordios (33,4 km), caractérisé par le passage d'un chemin de Saint-Jacques (voie de Tours) et les ruines d'une chapelle (ancien hospice). Sans tenir compte du balisage GR655, continuer tout droit sur la route de campagne. Un bon kilomètre plus loin, laisser une voie venant de la gauche et prolonger en face. Au croisement de la D 277 (34,9 km), traverser prudemment et continuer tout droit sur la voie goudronnée dite chemin de Saint Pé. 1,5 km plus loin, elle est conclue par une rampe assez sèche ; au sommet de la bosse (intersection en T), emprunter la D 936 à gauche pour entrer dans Labastide-Villefranche en longeant le château Bijou (laisser à droite la rue de l'église).

4. De Labastide - Villefranche à Salies de Béarn. Au carrefour de la mairie de Labastide-Villefranche (37,35 km), poursuivre tout droit avec la D 936 (à 50 m, accès à la tour médiévale à gauche). En sortant du village, descendre en face avec la D 936 en direction de « Escos » et « Salies - PL ». Dépasser le quartier du moulin et longer la départementale ; le lavoir de Lacoste annoncera plus loin l'entrée dans Escos. A l'intersection entre D 28 et D 936, emprunter la rue de Navarre (en face) pour traverser la place de l'église d'Escos (39,95 km) ; garder la rue principale au-delà des tilleuls. 300 m plus loin, juste après la grille du château d'Escos, bifurquer à gauche sur une voie goudronnée, le chemin Sausset (croix en pierre). La route croise vite une piste cyclable (40,5 km), à suivre vers la gauche pour rallier Salies-de-Béarn. Cette voie verte aménagée sur un ancien tracé ferroviaire emprunte vite un pont sur le gave d'Oloron puis parcourt la campagne, du village de Castagnède à Salies, par d'appréciables portions boisées sur plus de 6 km. Fin de la voie verte aux portes de Salies-de-Béarn (46,95 km) : emprunter la bande cyclable qui remonte à gauche une rue en sens interdit. 300 m après, traverser une rue et suivre l'itinéraire vélos vers la droite, longer un petit giratoire par la gauche, puis rouler sur le trottoir du restaurant de la Gare (bande cyclable) pour entrer dans Salies. Près d'un abribus, la voie cyclable tourne à droite en lisière du parc du Grand Hôtel et du Casino. Emprunter enfin le boulevard Saint-Guily vers la gauche pour finir l'étape entre le Casino et les

thermes de Salies-de-Béarn (47,7 km). Pour rejoindre l'office de Tourisme, aller à droite vers l'esplanade des thermes. Au bout, prendre la rue des Bains vers la gauche, puis le cours du Jardin Public vers la droite. Au niveau d'une placette, tourner à droite pour passer le pont sur le Saleys (rue Loume). A la première intersection, continuer à gauche rue du Saleys puis très vite à droite rue des Puits Salants, pour passer devant le musée du Sel et atteindre la place de la Trompe et l'office de Tourisme.



Attention

- section de 4 km sans aménagements cyclistes à la sortie d'Urt
- section de 4 km sans aménagements cyclistes entre Labastide Villefranche et Escos